

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_231 : APPEL À PROJET DU CONTRAT DE VILLE ALBIGEOIS-
PROGRAMMATION 2021

L'an deux mille vingt , le quinze décembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgrausals à Albi le mardi 15 décembre 2020 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur David DONNEZ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL, Agnès BRU, Monsieur Jacques ROUSSEL

Membre excusé : Monsieur Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,
Laurence PUJOL (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Gilbert HANGARD (pouvoir à Anne GILLET VIES), Alfred KROL (pouvoir à Thierry DUFOUR)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 15 DÉCEMBRE 2020

N° DEL2020_231 : APPEL À PROJET DU CONTRAT DE VILLE ALBIGEOIS-PROGRAMMATION 2021

Pilote : Politique de la ville

Madame Naïma MARENGO, rapporteur,

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique de la Ville, le GIP action Contrat de ville Albigeois publiait chaque année, au mois de décembre, un appel à projets permettant de sélectionner les actions de la programmation annuelle du contrat de ville.

Compte-tenu de la dissolution du GIP, approuvée en assemblée générale le 20 novembre 2020, l'agglomération, qui a repris en direct la gestion de la compétences politique de la ville, lance l'appel à projets 2021. Cet appel à projets s'adresse aux associations et partenaires institutionnels conduisant des actions au bénéfice des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Pour 2021, les axes prioritaires du contrat de ville sont les suivants :

- Pilier « Emploi et développement économique » :

Soutenir l'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi, en cherchant à mobiliser plus particulièrement les personnes les plus fragiles, non connues ou suivies régulièrement par les prescripteurs, afin de lever les freins pour qu'elles puissent ensuite entrer de manière volontaire dans un parcours d'insertion socio-professionnelle.

- Pilier « Cadre de vie et renouvellement urbain » :

Favoriser l'appropriation du cadre vie, en partant des besoins identifiés par les habitants, puis en les associant aux améliorations à apporter ou à des transformations, via des chantiers participatifs, éducatifs, voire rémunérés.

- Pilier « Cohésion sociale » :

Les projets soumis entrant dans les axes du pilier cohésion sociale devront considérer en priorité la solidarité, le bénévolat, l'interculturel, l'intergénérationnel, la culture, le sport, la mémoire comme des moyens de mobilisation des parcours d'insertion socioprofessionnels et éducatifs.

De plus, en 2021, une attention particulière sera portée à deux priorités transversales :

- Favoriser l'égalité femmes - hommes
- Favoriser l'inclusion numérique

Ces deux priorités ont été relevées dans l'évaluation à mi-parcours du contrat de ville et ont été accentuées par la crise sanitaire. L'insertion des femmes est plus que jamais compliquée et le numérique est apparu, en période de confinement, le seul moyen de maintenir les liens à la fois sociaux et avec les institutions. L'agglomération veillera donc à renforcer son volet insertion au profit des publics féminins et à l'accompagnement des pratiques numériques.

La note de cadrage de l'appel à projet 2021 du Contrat de ville Albigeois est jointe en annexe à la présente délibération.

La date butoir pour répondre à l'appel à projets est le 31 janvier 2021.

Comme pour les précédentes programmations, la communauté d'agglomération peut déposer des dossiers d'actions et solliciter, auprès de la DDCSPP du Tarn, des cofinancements sur les crédits Etat-ANCT-Politique de la ville alloués au territoire.

Par ailleurs, désormais pilote direct de la réalisation de la programmation du contrat de ville, la communauté d'agglomération de l'Albigeois déposera, auprès de la DDCSPP du Tarn, un dossier de cofinancement au titre de la Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale (MOUS) sur les crédits Etat-ANCT-Politique de la ville alloués au territoire.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 1er décembre 2020,

VU la note de cadrage de l'appel à projet 2021 du Contrat de ville Albigeois figurant en annexe,

CONSIDÉRANT l'importance de l'appel à projet annuel du Contrat de ville Albigeois notamment pour le tissu associatif local,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ, 5 abstention(s)

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

APPROUVE la note de cadrage de l'appel à projet 2021 du Contrat de ville Albigeois, telle qu'annexée à la présente délibération,

APPROUVE le lancement de l'appel à projet 2021 du Contrat de ville Albigeois à l'issue du présent conseil communautaire,

AUTORISE la communauté d'agglomération de l'Albigeois à déposer des dossiers d'actions et à solliciter, auprès de la DDCSPP du Tarn, des cofinancements sur les crédits Etat-ANCT-Politique de la ville alloués au territoire,

AUTORISE la communauté d'agglomération de l'Albigeois à déposer, auprès de la DDCSPP du Tarn, un dossier de cofinancement au titre de la Maîtrise d'Oeuvre

Urbaine et Sociale (MOUS) sur les crédits Etat-ANCT-Politique de la ville alloués au territoire,

AUTORISE la présidente à remplir toutes les démarches inhérentes à la programmation 2021 du Contrat de ville Albigeois et à signer,

DIT que les crédits nécessaires, en dépenses et recettes, seront inscrits au budget primitif 2021 de la collectivité.

Pour extrait conforme,
Fait le 15 décembre 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL